



**INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS
POLE SANTE SARTHE & LOIR**

Livret Pédagogique Semestres 3 et 4

**Année 2014 /2015
Promotion 2013 - 2016**

Référents pédagogiques d'année : Marie Pierre MILLEVILLE, Nathalie RENOU.

SOMMAIRE

1- Présentation de la 2^{ème} année	3
1.1 Objectifs de l'année.....	3
1.2 L'enseignement théorique et les évaluations.....	3
1.3 L'enseignement clinique et les évaluations.....	9
1.4 Les vacances.....	12
1.5 Les jours fériés.....	12
1.6 Les conditions de passage en 3 ^{ème} année.....	12
2- Le suivi pédagogique.....	13
3- Organisation de l'équipe pédagogique.....	13

ANNEXES

[Planning d'année ¹](#)

[Modélisation analyse situation de stage et raisonnement²](#)

¹ ANNEXE 1

² ANNEXE 2

1- Présentation de la 2^{ème} année

1-1 Objectifs de l'année

- ✓ Poursuivre la progression des apprentissages théoriques, cliniques et aider les étudiants à faire les liens entre les deux.
- ✓ Permettre aux étudiants de progresser dans la compréhension et l'utilisation du raisonnement clinique : repérer dans son champ de compétences les informations pertinentes et les analyser pour une approche globale de la personne soignée.
- ✓ Développer une posture réflexive en questionnant les et ses pratiques en étant capable d'auto-évaluer ses connaissances et compétences.
- ✓ Poursuivre le développement de la posture professionnelle de l'étudiant.
- ✓ Poursuivre la construction du projet professionnel.
- ✓ Initier le travail de fin d'études.

1-2 l'enseignement théorique et les évaluations

L'enseignement théorique correspond à un total de 700 heures pour la 2^{ème} année : soit 20 semaines de 35heures (fériés inclus) dont 109 heures de temps personnel guidé.

La présence lors des travaux dirigés, travaux pratiques et stage est obligatoire.

Certains enseignements en cours magistraux peuvent l'être également à la décision des formateurs.

Rappel : Ils le sont tous pour les étudiants financés pour leur formation.

Au cours de ces 2 semestres, les compétences suivantes doivent être validées sur le champ théorique :

Compétence 2 : « Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers » en Semestre 3

Compétence 5 : « Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs » en Semestre 4

Compétence 10 : « Informer, former des professionnels et des personnes en formation » en Semestre 4

Ainsi que certains éléments des compétences 4, 6, 7, 8 et 9.

Les Evaluations

Les résultats de la 1^{ère} session sont affichés nominativement sur le tableau d'affichage de la 2^{ème} année et sur le site quand les étudiants ne sont pas en présentiel sur l'IFSI.

La procédure d'enregistrement des notes est assurée par le secrétariat.

Pour cette année, les périodes d'évaluation s'échelonnent pour le S3 : semaine 50 et pour le S4 : semaine du 24 juin au 1^{er} juillet. (soit mi semaine 26 à mi semaine 27).

Les notes de session 2 ne seront communiquées qu'après les résultats de la Commission d'Attribution des Crédits (CAC). **Lorsqu'une unité d'enseignement a été présentée aux 2 sessions, la note du rattrapage est retenue**

De façon globale, toutes ces notes sont soumises à validation de la CAC.

Les évaluations écrites

Les évaluations écrites individuelles peuvent se dérouler sur le site du lycée d'Estournelles de Constant.

Dans ce cas, chaque étudiant présent sur ce site lors des évaluations doit se soumettre au règlement intérieur du Lycée (cf Règlement intérieur de l'IFSI).

Les sessions de rattrapage se dérouleront soit sur le site du lycée, soit sur l'IFSI en fonction du nombre d'étudiants.

Les copies sont consultables à l'IFSI sur un temps défini par l'équipe pédagogique (prendre RDV avec les responsables de l'UE concernée).

Elles sont ensuite archivées au secrétariat (non visibles) et vous seront remises à la fin de votre formation (sauf travaux de groupe, TFE et note de recherche).

Au cours de chaque semestre, des évaluations flash seront organisées pour tester les connaissances socles. Les résultats de ces évaluations seront transmis aux référents pédagogiques pour le suivi pédagogique et pourront être un élément d'appréciation à la CAC.

Les évaluations orales

Ces évaluations en groupe ou individuelles se dérouleront selon les modalités définies par l'équipe pédagogique en fonction des unités d'enseignement concernées : devant un cadre formateur ou un jury composé d'un formateur et d'un tuteur ou d'un maître de stage volontaire. L'organisation et la définition des groupes appartiennent aux formateurs référents de ces UE.

Les rattrapages

Les enseignements donnent lieu à deux sessions d'examen. La deuxième session concerne les rattrapages. Elle se déroule au plus tard en juillet de l'année en cours pour le S4. Les validations ou non des UE de la seconde session sont affichées après la CAC.

Semestre 3 : du 1 septembre 2014 au 12 décembre 2014
soit 20 semaines de formation 30 ECTS

Champs d'enseignement	Intitulé	Compétence	C.M	T.D	T.P	Mode d'évaluation	Formateur référent	Compensation possible	ECTS
Sciences humaines sociales et droit	<u>UE 1.2.S3</u> Santé Publique et économie de la santé	5	20 h	20 h	35 h	Ecrit en groupe : étude de population avec identification des besoins en santé	F ORIEUX N. RENO	Aucune	3
Sciences biologiques et médicales	<u>UE 2.5.S3</u> Processus inflammatoire et infectieux	4	30 h	10h	10h	Evaluation écrite de connaissances	V MAUTOUCHE MP MILLEVILLE	Aucune	2
Sciences biologiques et médicales	<u>UE 2.8.S3</u> Processus obstructifs	4	30h	10h	10h	Evaluation écrite de connaissances	MN PESLERBE I.HOREAU	Aucune	2
Sciences biologiques et médicales	<u>UE 2.11.S3</u> Pharmacologie et thérapeutiques	4	15h	5h	5h	Evaluation écrite de connaissances	MP MILLEVILLE F ORIEUX + IDE	Aucune	1
Sciences et techniques infirmières fondements et méthodes	<u>UE 3.2.S3</u> Projet de Soins infirmiers	2	5 h	15h	5h	Elaboration d'un projet de soins avec recherche d'éléments de négociation réalisé en groupe restreint.	M.N.PESLERBE V MAUTOUCHE	Avec l'UE 3.3.S3 : rôles infirmiers organisation du travail et interprofessionnalité	1

Unité transversale Semestre 3

Champs d'enseignement	Intitulé	Compétence	C.M	T.D	T.P	Mode d'évaluation	Formateur référent	Compensation possible	ECTS
Sciences et techniques infirmières fondements et méthodes	<u>UE 3.3.S3</u> Rôle infirmier, organisation du travail et interprofessionnalité	9	10h	10h	5h	Travail de groupe présentant des interventions interdisciplinaires dans le cadre du projet de soins	N RENOU A BAILLET	Avec l'UE 3.2.S3 : projet de soins infirmiers	1
Sciences et techniques infirmières : interventions	<u>UE 4.2.S3</u> Soins relationnels	6	4h	36h	10h	Mise en situation d'entretien lors de travaux dirigés	F ORIEUX I.HOREAU	Avec l'UE 4.6.S3 : soins éducatifs et préventifs	2
Sciences et techniques infirmières : interventions	<u>UE 4.6.S3</u> Soins éducatifs et préventifs	5	4h	21h	25h	Travail écrit individuel d'analyse d'une démarche d'éducation et utilisation des concepts	M.N.PESLERBE N. RENOU	Avec l'UE 4.2.S3 : soins relationnels	2
Intégration des savoirs et postures professionnelles infirmières	<u>UE 5.3.S3</u> Communication et conduite de projet	2 et 6	0h	40h	60h	Travail écrit ou oral d'élaboration d'un projet de soins	M.N.PESLERBE I.HOREAU	Aucune	4
Méthodes de travail	<u>UE 6.2</u> <u>Anglais</u>		0h	10h	0	Epreuve de connaissance du vocabulaire courant professionnel	MP MILLEVILLE	Aucune	2

Semestre 4 : du 15 décembre 2014 au 5 juillet 2015 soit 20 semaines de formation 30 ECTS

Champs d'enseignement	Intitulé	Compé- tence	C.M	T.D	T.P	Mode d'évaluation	Formateur réfèrent	Compensation possible	ECTS
Sciences humaines sociales et droit	<u>UE 1.3.S4</u> Législation, éthique et déontologie	7	30h	20h	25h	Travail écrit d'analyse d'une situation de soins posant un questionnement éthique réali- sé en groupe restreint.	M.N.PESLERBE N RENO	Aucune	3
Sciences biologiques et médicales	<u>UE 2.7.S4</u> Défaillances organiques et processus dégénératifs	4	30h	10h	10h	Evaluation écrite de connais- sance	C BARRE MN PESLERBE	Aucune	2
Sciences et tech- niques infirmières : fondements et mé- thodes	<u>UE 3.4.S4</u> Initiation à la démarche de recherche	8	20h	15h	15h	Présentation d'un résumé de recherche à partir de l'analyse d'un article de recherche	A BERTRAND CALLEDE N RENO	Avec l'UE 3. 5.S4 : enca- drement des pro- fessionnels de soins	2
Sciences et tech- niques infirmières : fondements et mé- thodes	<u>UE 3.5.S4</u> Encadrement des profes- sionnels de soins	10	10h	20h	20h	Présentation écrite ou orale d'une situation d'encadrement avec analyse des résultats en regard des objectifs	I. HOREAU MN PESLERBE	Avec l'UE 3.4.S4 : initiation à la démarche de recherche	2
Sciences et tech- niques infirmières : interventions	<u>UE 4.3.S4</u> Soins d'urgence	4	3h	18h	4h	Analyse d'une situation de soins d'urgence en groupe restreint	N. RENO C BARRE	Avec l'UE 4.5.S4 : soins infirmiers et ges- tion des risques	1

Champs d'enseignement	Intitulé	Compétence	C.M	T.D	T.P	Mode d'évaluation	Formateur référent	Compensation possible*	ECTS
Sciences et techniques infirmières : interventions	UE 4.4.S4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	4	6h	34h	10h	Pose de transfusion sanguine en situation simulée	N. RENO C BARRE MP MILLEVILLE + IDE	Aucune	2
Sciences et techniques infirmières : interventions	UE 4.5.S4 Soins infirmiers et gestion des risques	7	10h	10h	5h	Analyse d'un incident critique à partir d'une fiche d'incident	V. MAUTOUCHE I. HOREAU	Avec l'UE 4.3.S4 : soins d'urgence	1
Sciences et techniques infirmières : interventions	UE 4.6.S4 Soins éducatifs et préventifs	5	0h	15h	35h	Action éducative individuelle ou collective auprès d'une personne ou d'un groupe.	M.N.PESLERBE N. RENO	Aucune	2
Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière	UE 5.4.S4 Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires	5 et 10	0h	40h	60h	Présentation d'une démarche d'éducation ou de prévention ou d'une situation d'encadrement avec analyse des résultats au regard des objectifs de soins	N. RENO M.N.PESLERBE	Aucune	4
Méthode de travail	UE 6.2 Anglais		0h	5h	0	Traduction écrite ou orale en français d'un article professionnel	MP MILLEVILLE	Aucune	1

*La compensation des notes (cf tableau) s'opère entre deux unités d'enseignement d'un même semestre, en tenant compte des coefficients attribués aux unités, **à condition qu'aucune des notes obtenues par le candidat pour ces unités ne soit inférieure à 9/20.**

1-3 l'enseignement clinique et les évaluations

Les stages sont répartis dans l'année sur 2 périodes :
20 semaines de stage de 35 heures (fériés inclus) pour un total de 700 heures.

Pour l'année 2014/2015, le choix a été fait de scinder les 2 stages de 10 semaines en une période de 5 et 5 semaines et une période de 10 semaines scindée par une semaine de congés.

Pour rappel (cf p 80 du référentiel de formation) :

Durant l'année de formation, quatre types de stages sont prévus, ils sont représentatifs de « familles de situations », c'est-à-dire des lieux où l'étudiant rencontre des spécificités dans la prise en soins :

- Soins de courte durée
- Soins en santé mentale et en psychiatrie
- Soins de longue durée, soins de suite et de réadaptation
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie.

Le parcours de stages de chaque étudiant doit comporter un stage minimum dans chacun des types de stages énoncés ci-dessus.

Les 10 semaines de chaque stage doivent être effectuées dans le même type de « famille de situation » : 2 lieux différents possibles mais même famille : ex : Courte durée : 5 semaines en chirurgie et 5 semaines en médecine. Cependant, il appartient aux terrains de stage d'organiser le parcours en fonction des ressources.

Il est impératif d'avoir effectué un stage dans chacun des types de stages avant la fin du semestre 4.

Les Etudiants de 2^{ème} année font leurs choix de stages au regard de leur parcours antérieur de première année, en concertation avec les formateurs responsables du suivi pédagogique et Florence Collet responsable des stages, dans la limite des contraintes de disponibilités de terrains par type de stage.

Les stages s'effectuent sur la base de 35 heures par semaine.

Les horaires varient en fonction des lieux d'accueil et des modalités d'apprentissage.

Les horaires de nuit, de week end ou de jours fériés sont possibles dès lors que l'étudiant bénéficie d'un encadrement de qualité.

Les jours fériés ne sont pas des jours de travail pour les étudiants. Toutefois, il est possible pour un étudiant de travailler un jour férié, après accord du cadre du service. Il bénéficiera alors, d'un jour de repos compensateur.

Durant les stages, les étudiants qui souhaitent faire un pont doivent effectuer un samedi ou un dimanche de travail au cours du stage pour récupérer.

Cette récupération s'effectue avec l'accord du cadre responsable de l'unité et pour information auprès du responsable d'année, responsable des stages.

Pour chaque stage

- 1- La liste des stages est mise à disposition des Etudiants par Florence Collet selon les modalités qui lui sont dévolues.
- 2- Un étudiant peut proposer un stage qu'il a recherché lui-même. L'accord définitif pour ce stage est donné par le formateur référent du suivi pédagogique (MN Peslerbe, C Barré et N. Renou) et Florence Collet.
- 3- Les responsables du suivi pédagogique et Florence Collet, en concertation avec le directeur, peuvent imposer un stage pour un étudiant, en fonction d'objectifs spécifiques.
- 4- ***En dehors des deux situations précédentes, l'affectation de ces stages se fait en commun, en concertation entre les étudiants et F Collet, responsable des stages.*** En fonction des possibilités, il pourra s'agir d'un choix laissé aux étudiants ou d'une présentation d'affectations pré-établies Il appartient aux étudiants, dès la 2^{ème} année, de préparer leur parcours de projet professionnel pour les stages de 3^{ème} année.

Le portfolio de l'étudiant est un outil personnel qui sert à mesurer la progression en stage.

Le portfolio électronique est centré sur l'acquisition des compétences, des activités et des actes infirmiers.

Il doit être rempli de façon correcte par l'étudiant, au cours du stage et avant la rencontre avec le tuteur. Les étudiants **ont l'obligation dès le premier jour de stage**, d'informer leur tuteur et/ou maître de stage des modalités de fonctionnement du portfolio électronique et des codes d'accès.

Il ne doit être validé et bloqué grâce au code d'accès, par le tuteur, qu'en fin de stage. En cas de stage en deux périodes sur un même lieu, cette validation par le tuteur ne doit intervenir qu'à la fin de la deuxième période de stage.

En cas d'impossibilité de saisie, l'étudiant doit informer au plus vite le secrétariat de l'IFSI qui fera le nécessaire.

La feuille de validation de stage doit être restituée le jour du retour à l'IFSI au référent pédagogique.

Tout portfolio électronique non rempli ne permet pas la validation du stage en CAC.

Les deux analyses de pratiques « situations portfolio » :

Doivent être restituées obligatoirement au plus tard une semaine avant la fin du stage en respect des consignes de la procédure, SOIT :

- ✓ Première partie de S3 : restitution de la 1^{ère} situation au plus tard le 14 novembre 2014
- ✓ Deuxième partie de S3 : restitution de la 2^{ème} situation au plus tard le 30 janvier 2015.
- ✓ Première partie de S4 : restitution de la 1^{ère} situation au plus tard le 10 avril 2015
- ✓ Deuxième partie de S4 : restitution de la 2^{ème} situation au plus tard le 22 mai 2015 sous peine de non validation du stage.

Les feuilles de planning horaire prévisionnel doivent être envoyées impérativement en début de stage au secrétariat (mail : ifsi@pole-pssl.fr) Exigence réglementaire pour les étudiants en santé PLAN BLANC.

A la fin du stage, les feuilles de planning doivent être restituées *le jour du retour à l'IFSI* tamponnées et signées par le service afin de déclencher très rapidement le remboursement des frais kilométriques et le suivi des absences.

Chaque semaine de stage donne lieu à 1 ECTS une fois le stage validé.

Les crédits européens correspondants au stage sont attribués dès lors que l'étudiant remplit les conditions suivantes :

- Avoir réalisé la totalité du stage. La présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80% du temps prévu, dans la limite des franchises autorisées par la réglementation (12 jours d'absence par semestre et 90% du parcours de stage sur le cursus de formation),
- Présenter des activités «*questionnantes*» rencontrées en stage et en avoir inscrit les éléments dans le portfolio : **2 analyses de situations sont demandées à chaque stage (description de situation, questionnement au regard de cette situation et analyse de cette situation dans une projection conceptuelle professionnelle).**
Ces analyses sont des éléments d'évaluation du stage. Leur absence ou leur niveau insuffisant en regard du niveau de formation (Niveaux de formation requis)³ peuvent entraîner la non-validation de la totalité du stage.
- Avoir mis en œuvre et validé les éléments de compétences requis dans une ou plusieurs situations,
- Avoir validé la capacité technique de réalisation des actes ou activités liées au stage effectué.

³ Annexe 2

En semestre 3 et semestre 4, des éléments de diverses compétences à valider sont préconisés.

1.4 Les vacances

NOEL	2 semaines	du samedi 20/12/2014 reprise le 3/01/2015 au matin
FEVRIER	1 semaine	du samedi 14/02/15 reprise le 23/02/15 au matin.
AVRIL	1semaine	du samedi 18/04/15 reprise le 27/04/15 au matin
ETE	8 semaines	du samedi 4/7/2015 reprise le mardi 1 ^{er} septembre 2015

1.5 Les jours fériés

Mardi 11 novembre 2014	vendredi 1 ^{er} mai 2015
Jeudi 25 décembre 2014	vendredi 8 mai 2015
Jeudi 1 ^{er} janvier 2015	Jeudi 14 mai 2015
Lundi 6 avril 2015	Lundi 25 mai 2015

1.6 Les conditions de passage en 3^{ème} année

Arrêté du 26 juillet 2013 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier

Le passage de 2^{ème} en 3^{ème} année s'effectue par :

- La validation des semestres 1, 2, 3 et 4.

Ou

- par la validation des semestres 1 et 2 et de 48 crédits sur 60 répartis sur les semestres 3 et 4.

Les étudiants qui ne répondent pas à ces critères et **qui ont obtenu entre 90 et 107 crédits** au cours des semestres 1,2, 3 et 4 sont admis à redoubler. Ils peuvent suivre quelques unités d'enseignement de l'année supérieure **après avis de la CAC.**

Les étudiants qui n'ont pas obtenu 90 crédits sur les semestres 1, 2, 3 et 4 peuvent être autorisés à redoubler par le directeur de l'IFSI après avis du conseil pédagogique.

Les étudiants autorisés à redoubler conservent le bénéfice des crédits acquis.



Les étudiants autorisés à redoubler en ayant validés les crédits correspondants aux stages effectuent un stage complémentaire dont les modalités sont définies par l'équipe pédagogique. Le conseil pédagogique en est informé.

2-Le suivi pédagogique

Chaque étudiant est accompagné par un formateur référent pour les 3 années en suivi pédagogique.

Pour cette promotion, le suivi pédagogique est assuré par MN Peslerbe, C Barré et N. Renou. Ces rencontres ont lieu sur des temps de travaux personnels guidés (TPG).

2 rencontres au minimum sont programmées sur l'année scolaire :

-  une : semaine 7 : du 9 au 13 février 2015
-  une : semaine 25 : du 15 au 20 juin 2015

En référence au projet pédagogique, ce temps d'échange **doit être préparé par l'étudiant**. Un *support prévu* à cet effet, est distribué au début de 2^{ème} année par le référent pédagogique. Sans cette préparation, l'entretien ne peut avoir lieu et fait l'objet d'une reprise de rendez-vous ultérieur.

4- Organisation de l'équipe pédagogique

Référents d'année : Marie Pierre MILLEVILLE et Nathalie RENO

Formateurs : Annette Baillet, Coralie Barré, Florence Collet, Annette Daguene, Isabelle Horeau, Véronique Mautouché, Marie-Pierre Milleville, Fabien Orioux, Marie Noëlle Peslerbe, Nathalie Renou + IDE.

Enregistrement des notes : Le secrétariat.

Référent Conseil Pédagogique : N Renou.

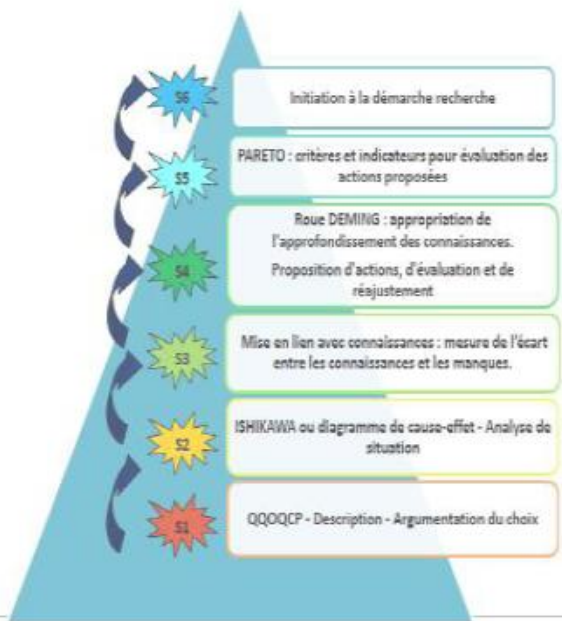
Planning des étudiants : MP Milleville.

Programmation des stages : Florence Collet et Marion Letessier (partie administrative).

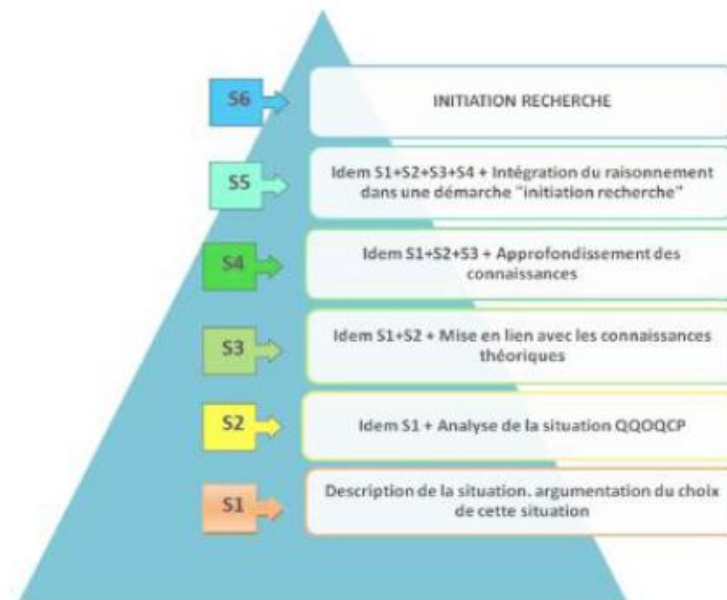
Archivage des copies : Marion Letessier

Gestion mise des cours sur le site : Nathalie Renou après mise à disposition sur le réservoir par les responsables d'UE + référent d'unité d'enseignement sur le module Mykomunaute accessible à partir du site

MODELISATION SCHEMA DE RAISONNEMENT



MODELISATION ANALYSE DE SITUATION DE STAGE



ANNEXE 2